



INSCRIPTION 2025/2026

Affiliation FFKDA n° 0770715 N° préfecture n° 0771015767

Coordonnées personnelles :

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse postale :

PHOTO

Email :

Téléphone :

Téléphone de la personne à contacter en cas d'urgence :

Allergies connues :

Traitement médical permanent :

Information et liberté, respect de la vie privée : Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 34 et suivants de la loi 78-17 du 06 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir la communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au président en exercice de l'association « DOJO MOUROUX KARATE DO »

⇒ Les chèques sont à libeller à l'ordre de : DOJO MOUROUX KARATE DO (**encaissement des chèques le 10 de chaque mois**)

TARIF ADHÉSION ANNUELLE

↓ 1^{ER} MEMBRE
DE LA FAMILLE

↓ À PARTIR DU
2^E MEMBRE

Baby Karaté (4 à 6 ans)

☐ 90€

–

Karaté enfants (6 à 14 ans)

☐ 185€

☐ 170€

Karaté adultes

☐ 210€

☐ 190€

SELF DÉFENSE (à partir de 16 ans)

☐ 115€

☐ 105€

PACK karaté + self

☐ 290€

☐ 270€

➡ + 39€ DE LICENCE FÉDÉRALE

Documents à fournir lors de votre inscription :

- Cette fiche d'inscription remplie
- Licence Fédérale (téléchargeable sur notre site)
- Autorisation parentale (pour les mineurs)
- Règlement intégral (chèque ou espèces)
- Certificat médical : voir ci-dessous.

Certificat médical :

Pour les mineurs de -18 ans : Le certificat médical n'est plus obligatoire. Les participants mineurs rempliront avec leurs parents un questionnaire de santé (vous pouvez le télécharger sur le site internet du club). Si toutes les réponses du questionnaire sont négatives, une simple attestation sur l'honneur suffira et devra alors être rendue au club (elle est également à télécharger sur le site internet du club). Si une réponse s'avère positive, il vous faudra alors fournir un certificat médical. Dans tous les cas, le questionnaire est gardé au sein de la famille et ne doit pas être remis au club.

Pour les majeurs de +18 ans : Le certificat médical n'est plus obligatoire.

Autorisation de droit à l'image

J'autorise le Dojo Mouroux Karaté Do à prendre des photos et des vidéos de mon enfant aux fins de promotion du club (soit par voie d'affichage lors de diverses manifestations, soit sur le site du club).

OUI* NON * (* entourer la réponse)

Date et signature du pratiquant (ou représentant légal) :

L'adhérent déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du club (lisible sur le site du club ou auprès du bureau)



Informations :

Email : karate.mouroux@yahoo.fr / Site internet : www.dojo-mouroux.com / Facebook : Mouroux Karaté

LUNDI			18h30	K. Enfants	19h30	K. Adultes	21h
MERCREDI			20h	K. Adultes	21h30	K. Gradés	22h30
VENDREDI			21h	SELF DÉFENSE		23h	
SAMEDI			9h	Baby K.	9h45	K. Adultes	11h30
				K. Enfants	12h30		